

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2016**

OBJET
05 – SUBVENTION AU CCAS - 2016

N° 2016-11-05
NOMENCLATURE : 7/5/3

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 5

**Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD**

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale.

La commune verse chaque année une subvention d'équilibre à cet établissement public pour lui permettre de mener à bien ses actions.

Au titre de l'année 2016, il est proposé de verser au centre communal de la commune une subvention d'un montant de 40 000 €.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE05-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- DE DECIDER le versement d'une subvention au CCAS de 40 000 € au titre de l'année 2016 ;
- DE PRECISER que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65, article 657362 du budget 2016 ;
- DE CHARGER M. le Maire de procéder au versement de cette subvention.

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE05-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016